



**PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ
DE SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK**

AVIS PUBLIC

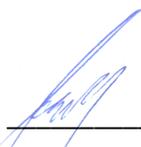
ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENTS 2021-205

Avis public est par la présente donné que le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal de Saint-Rémi-de-Tingwick à la séance ordinaire du 15 novembre 2021:

- Règlement 2021-205 modifiant le règlement 2021-204 en remplaçant G-200 par G-100

Il peut être pris communication de ce règlement, pour consultation, sur le site Internet de la municipalité au https://www.st-remi-de-tingwick.qc.ca/medias/doc/reglement_2021-205_-_modifie_g-200_par_g-100.pdf

DONNÉ À SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK, CE 16 e JOUR DE NOVEMBRE 2021.



Anouk Wilsey, directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière, demeurant à Val-des-Sources, Québec, J1T 2K3, certifie par les présentes, avoir publié, l'avis public ci-dessous entre 16 h et 17 h :

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication, ce 16^e jour du mois de novembre 2021.



Anouk Wilsey, directrice générale et greffière-trésorière